Vues générales des bâtiments du Secteur industrialisé. Troisième tranche du Secteur industrialisé. Au premier plan, boulevard Louis-Loucheur, limite initiale dudit Secteur.

IVR84_20216300044NUC4A
Auteur de l'illustration : Christian Parisey
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation